

VILLE DE SARTROUVILLE

ENQUETE PUBLIQUE DE DECLASSEMENT ANTICIPE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARCELLES AY10 ET AY330 SISES 13 ET 5 AVENUE JEAN JAURES A SARTROUVILLE ET D'UNE CONTENANCE DE 763 M² ET 863 M²

Par arrêté n°A-2023-0838 du 13 octobre 2023, le Maire de SARTROUVILLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique de déclassement anticipé des parcelles cadastrées AY10 et AY330, sises 13 et 5 avenue Jean Jaurès à Sartrouville, et d'une contenance de 763 m² et 863 m².

A cet effet, Monsieur GENESCO, consultant en environnement a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera au Centre Technique Municipal (CTM), 90 rue de la Garenne à Sartrouville, du vendredi 3 novembre (9h00) au lundi 20 novembre 2023 (17H00) aux jours et heures suivants :

- Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Les mardis : de 13h30 à 17h00

Le Commissaire-enquêteur recevra le public au Centre Technique Municipal :

- Le vendredi 3 novembre 2023, de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- Le lundi 20 novembre 2023, de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)

Le dossier d'enquête est consultable au CTM ou sur le site internet de la Ville (www.sartrouville.fr), rubrique Vivre à sartrouville / Urbanisme / Enquêtes publiques et concertations.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet présenté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au CTM, ou adressées par écrit à « Monsieur GENESCO, Commissaire-enquêteur – Hôtel de Ville – 2 rue Buffon – BP 275 – 78506 SARTROUVILLE CEDEX » ou par courriel à : enquetepublique.AY10-AY330@ville-sartrouville.fr.

Dans un délai maximum de 30 jours à l'expiration de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an au Centre Technique Municipal et sur le site internet de la ville de Sartrouville.

Le Maire de Sartrouville,
Pierre FOND